

Madame,

Je souhaite tout d'abord vous assurer de tout mon soutien concernant votre situation personnelle et celle de votre époux. Bien entendu, je partage aussi les inquiétudes de mes collègues concernant l'évolution de la situation dans votre pays dont la population fait preuve d'un courage impressionnant depuis les élections.

Le sujet sur lequel je souhaite vous interroger est celui du rôle d'internet qui semble presque être un fil conducteur dans ce combat entre l'opposition et le pouvoir.

Tout d'abord, c'est en raison de ses activités de blogueur et de youtubeur que votre époux a été arrêté. Ensuite, nous avons assisté le jour de l'élection présidentielle à une coupure d'internet quasi-totale pendant plusieurs jours tandis que les nombreuses manifestations qui ont suivi l'élection à Minsk ont été accompagnées, elles aussi, de coupures du réseau internet. Le pouvoir, qui initialement dénonçait ces coupures comme provenant de cyber-attaques de l'étranger, semble également s'être muni d'outils afin de contrôler encore plus efficacement qu'auparavant l'activité ayant lieu sur le net dans le pays.

Ces différentes séquences posent ainsi la question de la liberté d'expression sur la toile, et de leur contrôle par le pouvoir. Mais aussi celle de la capacité technique d'un Etat à « couper » internet afin de « casser » la dynamique de manifestations ou de protestations.

Le rôle d'internet en démocratie apparaît donc ici dans toute sa centralité.

Quelles libertés avaient les citoyens biélorusses sur le net avant ces élections qu'il s'agisse des contenus en ligne ou des communications sur les réseaux sociaux?

Comment le pouvoir surveille-t-il l'usage et l'accès à internet et, en retour, comment l'opposition fait-elle pour contourner ces mesures de surveillance ?

Comment utilisez-vous, vous-même, depuis la Lituanie, les outils numériques pour peser sur la situation dans votre pays ?